Persee

Géraud Lavergne

Les noms de lieux d'origine ecclésiastique

In: Revue d'histoire de l'Église de France. Tome 15. N°67, 1929. pp. 177-202.

Citer ce document / Cite this document :

Lavergne Géraud. Les noms de lieux d'origine ecclésiastique. In: Revue d'histoire de l'Église de France. Tome 15. N°67, 1929. pp. 177-202.

doi : 10.3406/rhef.1929.2504

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhef_0300-9505_1929_num_15_67_2504

LES NOMS DE LIEUX D'ORIGINE ECCLÉSIASTIQUE *

II. Le Souvenir des Saints. — Caractère historique des toponymes précédés de *saint*. — La question des changements de noms. — Saints et martyrs en toponymie. — *Sanctus* et *domnus*. — La question des formes diverses des noms de saints depuis le XVIIe siècle. — Essai de phonétique des noms de saints : 1° en provençal; 2° en français. — Autres particularités des noms précédés de *saint*. — Toponymie et pseudo-saints. — Intérêt d'une étude géographique et historique des noms précédés de *saint*.

LE SOUVENIR DES SAINTS

CARACTÈRE HISTORIQUE DES TOPONYMES PRÉCÉDÉS DE *SAINT*

Pour la commodité des études, on sépare ordinairement les toponymes formés de noms d'églises des toponymes précédés de *saint*.

Il est bon de rappeler qu'historiquement, ils ne constituent qu'une seule famille et se rattachent de très près aux *loca sancta*. Les vocables hagiologiques déterminaient à l'origine des basiliques, des églises paroissiales, des monastères, des celles, des oratoires ou des *memoriae*[39]. Mais, de bonne heure, le rapport de dépendance établi entre une église et le saint en l'honneur duquel elle était fondée, s'est réduit, et du groupe logique, *ecclesia sancti illius*, le langage populaire n'a laissé subsister que le complément, *sanctus ille*[40]. L'importance du saint, le prestige attaché à la présence de ses reliques, la personnalité que lui conféraient la croyance populaire et le droit civil, expliquent cette assimilation de deux termes solidaires.

* Voir ci-dessus, p. 31-49.

39. Cf. A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle* (Paris, 1878), *passim;* Dom Besse, *Les moines de l'Ancienne France* (Paris, 1906), les chapitres consacrés à la topographie monastique.

40. Charte de Vandemir en 690, dans Mabillon, *De Re dipl.*, t. I, p. 472 : « Ad basilicam domnae Stephanae..., ad domno Christivilo, ad domno Petro, ad domno Desiderio, ad domno Martino. »

Persée BY: creative commons

De là à étendre le nom du saint à la circonscription territoriale qu'il protégeait, au patrimoine de son église, à l'agglomération qui s'était formée autour, il n'y avait pas loin. Déjà dans Grégoire de Tours, deux *vici*, celui de Saint-Nazaire et celui de Saint-Georges, dans le Maine, portaient le titre de leur basilique[41]. Dans sa brièveté significative, la tendance a triomphé des règles minutieuses que chancelleries laïques et ecclésiastiques appliquaient à la localisation des édifices cultuels[42] et, à partir du IXe siècle, les toponymes *ad Sanctum*, *Sanctum* (ou *Domnum*), auparavant assez rares dans les textes, sur les monnaies, se multiplient dans la nomenclature territoriale et se propagent par imitation. Partout, le mouvement se lie au culte des martyrs et des confesseurs locaux, à la diffusion des reliques, aux créations et aux divisions de paroisses, aux extensions monastiques qui ont marqué la décadence carolingienne et les premiers temps capétiens[43]. Il s'est poursuivi depuis et s'est étendu assez tard aux pays de nouvelle conquête, comme la Flandre et l'Alsace[44], ou aux pays de langue non romane, comme la Bretagne[45]. Il a résisté avec succès aux tentatives de déchristianisation des lieux de l'époque révolutionnaire[46] et, partout, a laissé dans la toponymie, son empreinte de vie religieuse[47]. Dans des départements comme l'Ardèche, la Creuse, la Loire, la Vendée, la Haute-Vienne, la Lozère et la Dordogne, il donne actuellement un pourcentage de 30,5 à 27,4 des noms de communes : ce qui prouve assez la faveur dont il a joui[48].

41. A. LONGNON, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 298 et 311.

42. Entre autres, MARCULFI, *Formularum*, l. II, 3 et 4, et *Appendix Marculfi*, 26, dans les *Capitularia*, éd. BALUZE (Venise, 1773, p. 276, 277 et 309.

43. Fort peu d'études ont encore été entreprises pour essayer de rattacher ces noms de lieux à ces divers courants de l'activité ecclésiastique. Citons L. MAÎTRE, *Questions de géographie mérovingienne. Le* Fluvius Taunucus *et le* Portus Vetraria, dans *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. LX (1899), p. 377-396.

44. Cf. DE LOISNE, *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais*, Paris, 1907, et L. PFLEGER, *Le culte de saint Louis en Alsace*, dans *Revue des sciences religieuses*, t. I (Paris, 1921), p. 222-227.

45. Cf. LARGILLIÈRE, *Les Saints... dans l'Armorique bretonne*, p. 37-43.

46. Cf. A. AULARD, *Les noms révolutionnaires des communes*, dans *Revue de Paris*, n° du 1er octobre 1926, p. 551-569. L'ouvrage de R. DE FIGUÈRES, *Les noms révolutionnaires des communes de France* (Paris, 1901), serait utilement révisé.

47. C. JULLIAN, *De la Gaule à la France* (Paris, 1922), p. 209.

48. Statistique de P. JOANNE, *Dictionnaire géographique et administratif*

LA QUESTION DES CHANGEMENTS DE NOMS

Assez souvent le nom du saint s'est juxtaposé, suivant des modes variables, à l'ancien nom de la localité. Mais, non moins fréquemment, le vocable hagiographique nous est donné seul, soit qu'il corresponde à un lieu de formation nouvelle, soit que l'ancien nom ait été évincé par celui du saint. Dans ce dernier cas, on n'a pas manqué de rendre responsable de la perte de l'ancien nom « l'influence religieuse, qui tendait alors à absorber tout le mouvement du Moyen Age »[49], ou « la religion » qui — on le laisse entendre — aurait imposé la dénomination de son choix[50].

C'est là sans doute une manière assez désuète de voir les choses. Si nombreux qu'ils paraissent, les noms en *saint* représentent une minorité instable dans la toponymie française. Leur chiffre est bien inférieur au nombre des églises existantes. Sur 3.675 paroisses dédiées en France et en Alsace-Lorraine à saint Martin, par exemple, il n'y a que 485 bourgs, hameaux ou villages qui aient retenu son nom[51]. Une influence délibérée d'église eut pu obtenir une proportion plus forte. En réalité, la question des « noms changés », qui se pose plus particulièrement à l'égard des toponymes commençant par *Saint*, n'a que peu de rapports avec un pouvoir qui s'affirme ou un idéal qui veut s'imposer. Si peu étudiée qu'elle soit encore chez nous, elle laisse paraître que pour la résoudre, il faudrait chercher d'un autre côté.

On entrevoit que si les villes et les localités ont assez fréquemment échangé un nom laïque contre un nom ecclésiastique, c'est, le plus souvent, parce que, par suite de déplacement de population ou d'habitudes, tel quartier a pris la prépondérance sur un autre pour désigner l'agglomération principale. « Ne dites pas, dit M. C. Jullian, que Saint-Benoît a remplacé comme nom Fleury-sur-Loire; comme nom de l'ensemble, oui; mais Fleury existe toujours comme un quartier de la

de la France, t. VI (Paris, 1902), col. 4024 et sq. Le même ouvrage évalue à 12 % le nombre des communes portant en France un vocable hagiographique. 649 noms de saints sont représentés dans 4.450 communes.

49. E. Mabille, *Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine*, dans *Bibl. de l'Ecole des chartes*, t. XXIII (1862), p. 315-316.

50. A. Giry, *Manuel de diplomatique*, p. 405.

51. Lecoy de la Marche, *Saint Martin* (Tours, 1881), p. 671-686.

commune qui a pris son nom du quartier voisin de Saint-Benoît »[52].

Paroles pleines de sens et, aussi, de réalité historique. La « religion » a agi de son côté, sans doute, mais elle a aussi laissé agir autour d'elle les facteurs naturels, politiques, économiques et sociaux, qui interviennent dans l'évolution d'une agglomération donnée et qui entraînent, au cours des âges, des changements continuels dans la nomenclature des lieux habités. S'il est avéré que, dans cette lutte d'influences, beaucoup de noms de saints ont remplacé un vocable plus ancien, des noms laïques ont aussi fait disparaître des noms ecclésiastiques; des noms de même origine se sont fait la guerre et se sont évincés mutuellement. La bataille continue sous nos yeux, et nous voyons tous les jours paraître des décrets qui sanctionnent, par un « changement de nom », de véritables changements de centre dans nos communes.

Il suffit, pour se convaincre, de l'automatisme du processus, de remarquer qu'au Moyen Age, même dans les lieux où le prestige du saint devait, semble-t-il, imposer d'emblée le vocable hagiographique, à Saint-Denis, à Saint-Omer, à Saint-Antonin, par exemple, il y a eu longtemps hésitation entre l'ancien et le nouveau toponyme : leurs formes sont employées concurremment dans les textes, jusqu'à ce que l'élément le plus vivace de l'agglomération soit parvenu à assurer la suprématie spirituelle et matérielle qui a relégué l'autre dans l'ombre. Il n'est pas indifférent, au reste, de constater une fois de plus, que la présence d'un sanctuaire a été, la plupart du temps, un merveilleux élément de croissance et de mouvement dans un lieu; la vie qu'il y a apportée est à la base de conséquences imprévues, où un nom ne compte plus guère. L'importance de cette remarque et les premiers travaux qu'elle a inspirés permettent de penser qu'à sa lumière, bien des monographies locales se trouveront renouvelées, que l'obscurité se dissipera autour de nos vieux clochers, et que les substitutions de noms, au lieu de paraître dictées par l'arbitraire, se déduiront de la nature des choses et de la configuration des lieux[53].

52. *Revue des Etudes anciennes*, t. XXII (1920), p. 53. Voir aussi L. Febvre, *La Terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire* (Paris, 1922), p. 418-428.

53. On se reportera aux travaux d'Emile Chénon, Vicus, burgus *et*

SAINTS ET MARTYRS EN TOPONYMIE

SANCTUS. Lorsqu'il s'agit du culte des martyrs, le titre de *sanctus* a été souvent employé seul en toponymie pour rappeler le souvenir de ceux qui avaient souffert pour le triomphe de la foi chrétienne. Dans son vague, le mot suffisait à désigner ceux que l'on honorait au lieu de leur passion ou de leur sépulture. Le *monasterium Cociacense* s'élevait au lieu dit *Ad Sanctos,* parce que c'était là le tombeau de saint Prisc et de ses compagnons. Il est à l'origine de *Saints-en-Puisaye* (Yonne). *Sains-en-Amiénois* (Somme) rappelle le martyre des saints Gentien, Fuscien et Victorice; *Corsaint* (Côte-d'Or) s'élève sur la tombe de saint Jean de Réomé. Il existe d'autres *saints* toponymes, qui ont peut-être une origine différente.

A côté de *Ad Sanctos,* on disait aussi *Ad Martyres* — il y avait près de Cologne un endroit ainsi appelé en mémoire des martyrs de la Légion thébaine commandés par saint Géréon. En France, ce souvenir des formules épigraphiques, a pu survivre dans quelques-uns des toponymes *Martre, les Martres,* fréquents dans le Midi. Mais il semble que le mot avait déjà pris la signification de sépulture collective, de cimetière. *Les Martres-de-Veyre* (Puy-de-Dôme) et *Martres-Tolosane* (Haute-Garonne) sont même des nécropoles païennes et aucun texte, aucune tradition, ne permet de les rattacher à des *Vitae* ou à des *Passiones*[54]. Le seul cas dans lequel *Martyres* apparaisse dans son sens plein et où il s'applique aux trois martyrs Denis, Rustique et Eleuthère, c'est *Montmartre,* à Paris[55].

castrum. *Etude sur les origines féodales de diverses villes du Bas-Berry,* dans *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre,* t. XI (Bourges, 1921), p. 20-45; *Les origines de Saint-Satur et de Sancerre, ibid.,* p. 45-70; *Les origines paroissiales de Sainte-Sévère, ibid.,* t. XLI (1924), p. 14-21. Récemment, M. J. SCHEIDL a étudié l'influence exercée en toponymie par les noms en *-kirchen* dans une région de la Bavière. Dans l'ancien village, il n'y avait pas de place pour l'église; il a fallu la placer à l'extrémité ou en dehors de l'agglomération. Dans ce cas, il se forme deux noms qui entrent en concurrence (*Ueber Ortsnamenänderungen. Grundsätzliches für Identifizierung urkundlicher Ortsnamen,* dans *Zeitschrift für Ortsnamenforschung,* t. I (Munich-Berlin, 1925-1926), p. 178-186).

54. Cf. J. SOYER, article cité note 25. L'exemple *Marthe,* dans le Pas-de-Calais, est douteux.

55. Voir Appendice.

SANCTUS ET *DOMNUS*

Devant un nom de saint, *sanctus* a eu pour synonymes *beatus* et *domnus* (forme syncopée de *dominus*). De *sanctus* provient la majorité des formations. *Beatus* n'en a qu'une : *Belhomert* (Eure-et-Loir), qui, suivant Longnon, viendrait de *B. Launomarum*. *Domnus* en a fourni une cinquantaine.

Sanctus et *dominus* ne sont pas seulement employés concurremment dans les textes de la fin du VIIe et du commencement du VIIIe siècle. Dans quelques cas, à l'époque mérovingienne, ils se renforcent l'un l'autre[56]. *Domnus* prend alors la valeur d'un véritable titre de politesse, dont le souvenir s'est conservé dans l'expression *Monsieur saint Denis*.

Il ne paraît pas sûr que l'emploi de *domnus* devant un vocable hagiographique soit un indice d'ancienneté. De sa répartition géographique, il faut plutôt conclure que c'est une forme de la France de l'Est, qui a essaimé au Nord, à l'Ouest et au Centre et se présente surtout devant saint Pierre, saint Martin et sainte Marie. Elle se raréfie au sud de la Loire et, à un cas près, *Dempeyre* (Haute-Loire), de *D. Petrum*, est inconnue au domaine d'oc.

Sanctus, au contraire, s'est étendu à tout le territoire. Il en est même de *sancta Maria*, forme générale au Xe siècle. Si actuellement, les *Sainte-Marie* sont plus nombreux dans le Midi, c'est que, là moins qu'ailleurs, on ne leur a substitué postérieurement la formule *Nostra Domina*, qui souvent est assez récente (ainsi en Côte-d'Or).

L'absence du titre de *sanctus* est une des caractéristiques de la toponomastique bretonne, où les assez rares noms en *saint* sont d'importation française récente. Le plus souvent, le nom du saint est entré en composition avec un nom d'édifice cultuel ou de circonscription paroissiale, mais il a été aussi employé isolément pour former des noms de lieux. On reconnaît là une tendance proprement bretonne à désigner des localités par un seul nom d'homme. Ainsi *Beuzec, Cleden, Edern, Gueltas* rappellent des saints. Nombreuses dans le Finistère et le Morbihan, ces formes sont très rares en dehors

56. TARDIF, *Monuments historiques*, n° 21, p. 18; n° 25, p. 20; n° 41, p. 35 : « In monasthyrio sancti domni Dionisiac... », « vel citerorum domnorum sanctorum ».

de la zone bretonnante. On trouve *Maure* et *Maxent* dans l'Ille-et-Vilaine, *Sixte* dans la Loire-Inférieure[57].

En France, on ne trouve plus *saint* devant de nombreux *Madeleine*, de *S. Magdalena;* dans *Margerie* (Haute-Marne), de *S. Margarita;* la *Pernelle* (Manche), de *S. Petronilla; Pompogne* (Lot-et-Garonne), de *S. Pomponia*[58].

LA QUESTION DES FORMES DIVERSES DES NOMS DE SAINTS DEPUIS LE XVIIe SIÈCLE

Les différences existant entre le nom primitif d'un saint et ses formes en langue vulgaire ont préoccupé de bonne heure les érudits. Au XVIIe siècle, Claude Robert mit à la fin de sa *Gallia christiana* (1626) un catalogue des noms de saints latins et français qui ne correspondaient pas facilement. Le P. Labbe, dans l'*Année Sainte,* colligea les noms latins et français qui n'étaient pas compris de tout le monde. A son tour, Claude Chastellain, chanoine de l'église de Paris, établit en 1691 un *Vocabulaire hagiologique* et l'adressa à Ménage qui l'inséra dans son *Dictionnaire.* Ce recueil comprenait plus de mille noms de saints, et principalement « ceux que l'usage a éloigné de leur origine » et « ceux qui s'expriment diversement suivant la diversité des lieux ». C'était là comme une anticipation de la géographie linguistique. Bien servi par son sens étymologique et sa documentation hagiographique, Chastellain est souvent tombé juste dans ses identifications, et nous a conservé des détails que ses successeurs en la matière ont — trop facilement peut-être — utilisés.

57. Des différences foncières séparent à la fois la toponymie et l'hagiographie de la France et de la Bretagne. Nos noms de saints, à part quelques exceptions comme *Sainte-Mère-Eglise,* ont laissé tomber de bonne heure ou n'ont pas comporté le terme complémentaire d'*ecclesia,* de *monasterium,* qui est resté dans les noms en *plou,* en *lan,* en *tré.* Nos saints, d'un autre point de vue, sont des saints de l'Eglise universelle, connus par leurs reliques, ou des saints locaux qui n'ont qu'après leur mort, inspiré la dénomination d'un lieu. Les saints bretons, au contraire, missionnaires dans un pays neuf, ont organisé la chrétienté locale et donné de leur vivant, leur nom à leurs fondations généralement antérieures à la constitution des diocèses et des monastères. Voir à ce sujet, en faisant la part de l'hypothèse et des exagérations locales, le bon livre déjà cité de LARGILLIÈRE, dont j'ai donné le compte rendu dans *Revue d'histoire de l'Eglise de France,* t. XII (1926), p. 197-199.

58. Dans *Blesle* (Haute-Loire), il est impossible de reconnaître une *S. Blesilla,* quoi qu'en pensent les auteurs du *Dictionnaire topographique* de ce département, p. VIII.

A son tour, le chapitre que Quicherat consacra aux noms de saints dans sa *Formation française des noms de lieu* (1867) marqua un progrès sur les « analogies » relevées par Chastellain. L'auteur avait réparti ces vocables en plusieurs classes, afin d'exposer plus facilement leurs transformations. Grâce à lui, on a commencé à penser que les noms de saints avaient, eux aussi, obéi aux lois de la langue, et que beaucoup d'entre eux représentaient, dans notre nomenclature, des formes anciennes et intéressantes[59]. Principe fécond dont Longnon, dans son enseignement, s'est attaché à tirer les conséquences, en assujettissant à l'analyse phonétique les noms de saints conservés par les noms de lieu. Son « Hagionomasticon » comprend dans l'ordre alphabétique des formes latines, les formes diverses auxquelles ont donné naissance cinq cent quatre-vingt-un noms de saints. Il est donc assez complet et généralement assez sûr, encore que ses explications soient parfois embarrassées et quelques-unes de ses étymologies inadmissibles : telles *Saint-Andelain* (Nièvre), *Saint-Chély* (Aveyron, Lozère)[60].

D'un point de vue plus général, les études d'étymologie hagiographique n'ont provoqué jusqu'ici en France que de trop rares mémoires et, en Allemagne, une dissertation insuffisante de M. J. Schätzer sur l'origine et la formation des noms de saints français[61]. Il n'en est pas de même pour la Bretagne, où les noms de saints ont été magistralement étudiés par M. J. Loth[62] et ses élèves, MM. Duine et Largillière[63].

Dans les pages qui suivent, nous tenterons de fixer la situation des toponymes en *saint* dans l'évolution phonétique du provençal et du français. Cet essai est forcément incomplet et imparfait, mais nous serions heureux qu'il fasse ressortir

59. Giry, *Manuel de diplomatique*, p. 396.

60. Cf. Cl. Brunel, *Saint-Chély. Etude de toponymie*, dans *Mélanges d'histoire du Moyen Age offerts à M. F. Lot* (Paris, 1926), p. 83-101. Un modèle à suivre en matière d'identification historique et philologique d'un nom hagiographique.

61. *Herkunft und Gestaltung der französischen Heiligennamen*, Münster-i.-W., 1905.

62. *Les noms de saints bretons*, Paris, 1910.

63. F. Duine, *Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne*, Rennes, 1918; *Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne*, Paris, 1922; Largillière, *Les saints... dans l'Armorique bretonne*. Nous renvoyons le lecteur à ces divers travaux qui complètent et corrigent souvent ce que Longnon dit des noms de saints bretons, *Les noms de lieu*, nos 1295-1298, 1300, 1316, et ch. LXX, *passim*.

l'intérêt que présenterait une étude spéciale de ces vocables à partir de leur forme vulgaire la plus anciennement constatée. Elle serait précieuse pour élucider certaines modalités encore mal connues de la francisation des noms propres, et permettrait de voir dans quelle mesure le traitement normal de ces formes a été retardé ou compromis par des réactions savantes. Problèmes que les altérations ou les cacographies existant dans la plupart des formes actuelles, ne permettent pas d'aborder avec toute la rigueur nécessaire.

ESSAI DE PHONÉTIQUE DES NOMS DES SAINTS

a) *EN PROVENÇAL*

Dans le domaine provençal, les toponymes précédés de *saint* présentent de nombreuses particularités.

INFLUENCE DE *SANCTUS*.

L'une des plus typiques, à cause de sa répercussion sur le nom du saint, est l'évolution du groupe *ct* de *sanctum*[64]. L'élément palatal s'est combiné étroitement avec le *t* pour aboutir au son chuintant graphiquement rendu par *ch*. Ce *ch*, en s'agglutinant, a passé de la dernière syllabe du mot *sanch* < *sanctum*, à la première syllabe des noms de saints commençant par une voyelle. Ainsi *Sanctum Amandum : Sanch Amand*, est devenu *San Chamand*, en fr. *Saint-Chamand* (Cantal, Corrèze, Puy-de-Dôme). On a encore *Saint-Chaptes* (Gard), d'*Agatha; Saint-Chamarand* (Lot), d'*Amarandum; Saint-Chamond* (Loire), d'*Annemundum; Saint-Chinian* (Hérault) et *Saint-Chignes* (Lot), d'*Anianum; Saint-Chamassy* (Dordogne), d'*Eumachium; Saint-Chély* (Aveyron, Lozère), d'*Hilarum* et non d'*Hilarium*[65]. Dans *Saint-Sériès* (Hérault), d'*Aredium*, et dans *Saint-Cybard* (Charente, Dordogne, Gironde), d'*Eparchium*, la chuintante s'est assimilée. Il ne semble

64. Alph. BLANC, *Le groupe* ct *de* sanctus *dans les noms de saints en provençal, dans Revue des langues romanes*, t. XXXV (1891), p. 604-611. L'explication de Quicherat (redoublement du mot *saint*) est fausse; également celle de PFEIFFER, *Légende territoriale de la France* (Paris, 1875), p. 163.

65. Cf. BRUNEL, *Saint-Chély*, cité note 60.

pas que dans *Saint-Gladie* (Gers), il s'agisse d'un passage de *ch* à *g* devant *Lidorum*.

Dans un cas tout différent, *sanctum* devenu *sen*(t) s'est trouvé en présence de la semitonique *sen* de *Symphorianum* : ce qui a provoqué *Sen Senfeira* et, par déduplication *Sen*(*t*) *Feira*, act. *Sainte-Feyre* (Creuse), dans lequel on a francisé *a* en *e*, comme s'il s'agissait d'un nom féminin[66].

Là ne se borne pas l'action altérante de *sanctus*. Lorsque le nom du saint commençait par une dentale, cette dernière s'est confondue avec le *t* final de *sant, sent*. Ainsi *Saint-Audart*, à Montauban, de *Theodardum; Saint-Yzans* (Gironde), de *Decentium*.

A une époque plus récente, le *t* de liaison de *sanctus* a été une cause de perturbation d'abord sur la graphie, puis sur la forme et le sens exact des noms de saints commençant par une voyelle et ayant une désinence féminine. C'est ainsi qu'on a féminisé *Saint-Emère* (Gers), en *Sainte-Mère*. Réciproquement, *Saint-Affre* (Lot), d'*Afra; Saint-Chaptes* (Gard), d'*Agatha; Saint-Alvère* (Dordogne), d'*Alvera; Saint-Anastaise* (Puy-de-Dôme), d'*Anastasia; Saint-Aulaye* (Dordogne), *Saint-Aulais* (Charente), *Saint-Aulazie* (Tarn-et-Garonne), *Saint-Aulaire* (Corrèze), *Saint-Arailles* (Gers), *Saint-Araille* (Haute-Garonne), d'*Eulalia; Saint-Offenge* (Savoie), d'*Euphemia; Saint-Eugène* (Aude), d'*Eugenia; Saint-Orse* (Dordogne), d'*Ursa*, ont été masculinisés. La notion du composé s'est effacée avec le souvenir du saint dans *Cintegabelle* (Haute-Garonne), pour *Sainte-Gabelle*, de *Gabella*, sainte oubliée du IXe siècle; *Sentaraille* (Ariège) et *Xaintrailles* (Lot-et-Garonne), pour *Sainte-Araille*, d'*Eulalia*.

Influence de l'accent.

On retrouve quelques anciens proparoxytons comme *Saint-Chaptes* (Gard), d'*Agatha; Saint-Chély* (Aveyron, Lozère), d'*Hilarum; Saint-Maimes* (Var), *Saint-Mayme* (Aveyron, Dordogne), *Saint-Masse* (Var), pour *Saint-Massen*, de *Maximum*.

Dans les noms terminés en *-anum*, l'accent tonique a été avancé sur l'antépénultième. *Romanum*, par exemple, est devenu *Romanum*. La pénultième s'est assourdie en *o*, traduit

66. Cf. A. Thomas, dans l'*Echo de la Creuse*, du 3 mai 1876.

beaucoup plus tard par l'*e* muet français et la consonne finale est tombée. Ainsi ont été traités *Africanum*, dans *Saint-Affrique* (Aveyron, Tarn); *Agrippanum*, dans *Saint-Agrève* (Ardèche), *Saint-Egrève* (Isère); *Anianum* dans *Saint-Agne* (Dordogne), *Saint-Igne* (Tarn-et-Garonne), *Saint-Chignes* (Lot); *Gentianum* dans *Saint-Gence* (Haute-Vienne); *Julianum* dans *Saint-Julià* (Aude, Haute-Garonne) et *Saint-Julie* (Dordogne) au XVIIe siècle; *Romanum* dans *Saint-Rome* (Aude, Aveyron, Dordogne, Haute-Garonne, Lozère); *Silvanum* dans *Saint-Sauves* (Puy-de-Dôme), *Saint-Solves* (Corrèze); *Symphorianum* dans *Sainte-Feyre* (Creuse); *Trajanum* dans *Sainte-Trie* (Dordogne); dans *Saint-Viance* (Corrèze), rapporté par erreur, semble-t-il, à *Vincentianum*.

L'accent a été avancé aussi dans *Saint-Ferme* (Gironde), de *Fermerium* et dans *Saint-Sève* (Gironde) de *Severum*, qui sont traités comme le proparoxyton *tebe de tepidum*.

VOCALISME.

Certains noms en *-ium* sont caractérisés par le maintien de l'*i* posttonique atone en hiatus : *Anatolium*, *Anatoli*, auj. *Saint-Anatholy* (Haute-Garonne). Mais actuellement, dans la prononciation dialectale, beaucoup de ces *i* atones, incorrectement écrits *y*, sont passés à *e* muet. On peut citer : *Saint-Adjutory* (Charente), d'*Adjutorium; Saint-Gély* (Gard, Hérault), d'*Aegidium; Saint-Bauzély* (Aveyron) et *Saint-Beauzély* (Gard), de *Baudilium; Saint-Cizy* (Haute-Garonne), de *Cidium; Saint-Caprazy* (Aveyron), de *Caprasium; Saint-Dalmazi* (Aveyron), de *Dalmacium; Saint-Dézéry* (Corrèze, Gard), *Saint-Drézéry* (Hérault), *Saint-Diéry* (Puy-de-Dôme) et *Saint-Géry* (Dordogne), de *Desiderium; Saint-Vosy* (Ain), d'*Evodium; Saint-Exupéry* (Corrèze, Gironde), d'*Exuperium; Saint-Gervasy* (Gard) et *Saint-Gervazy* (Puy-de-Dôme), de *Gervasium; Saint-Emétéry* (Gard), d'*Emiterium; Saint-Jory* (Dordogne), de *Jorium* pour *Georgium; Saint-Lary* (Ariège, Haute-Garonne, Gers, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées), d'*Hilarium; Saint-Macary* (Bouches-du-Rhône), de *Macarium; Saint-Marthory* (Haute-Garonne), de *Martyrium; Saint-Mélany* (Ardèche), de *Melanium; Saint-Nauphary* (Tarn-et-Garonne), de *Leofarium;*

Saint-Morezy (Dordogne), de *Mauricium; Saint-Poncy* (Cantal), de *Pontium; Saint-Sozy* (Lot), de *Sosium*. On a francisé depuis *Saint-Izaire* (Aveyron), d'*Aredium; Saint-Allyre* (Puy-de-Dôme), d'*Illidium; Saint-Yvoine* (Puy-de-Dôme), autrefois *Saint-Igoni*, d'*Aeonium*[67]; *Saint-Remège* (Puy-de-Dôme) et *Saint-Remèze* (Ardèche), pour *Saint-Remedi* ou *Remezi*, de *Remigium*, etc. *Saint-Pantaly* (Dordogne) vient d'une forme vulgaire *Panthalio*, de *Pantaleonem*.

Les formes provençales sont caractérisées par le maintien de l'*a* tonique libre : *Saint-Clar* (Haute-Garonne, Gers), de *Clarum; Sainte-Fortunade* (Corrèze), de *Fortunata; Saint-Grat* (Aveyron), de *Gratum*, etc. Même traitement devant *n* final : *Saint-Colombas* (Alpes-Maritimes), de *Columbanum; Saint-Montant* (Ardèche), de *Montanum*. Toutefois, dans la région franco-provençale, *-anum* donne quelquefois *-in: Saint-Aignin* (Isère), d'*Anianum; Saint-Cassin* (Savoie), de *Cassianum*. On notera l'altération de l'*a* tonique en *i* dans *Saint-Chignes* (Lot), *Saint-Igne* (Tarn-et-Garonne), d'*Anianum*. *E* fermé tonique se conserve également : *Saint-Vert* (Haute-Loire), de *Verum*, mais on a *Saint-Solve* (Corrèze), de *Silvanum*. *E* ouvert se diphtongue dans *Saint-Ciers* (Charente-Inférieure, Gironde), de *Cyricum*, et dans *Saint-Geniès, Geniez* ou *Giniès*, de *Genesium*, fort répandu. *O* ouvert se diphtongue également dans *Saint-Juéry* (Aveyron, Lozère, Tarn), de *Georgium*. Le suffixe germanique *-ulfum* passe à *-on* dans *Saint-Frion* (Creuse), de *Fredulfum; Saint-Myon* (Puy-de-Dôme), de *Medulfum; Saint-Pardon* (Gironde, Lot-et-Garonne) et *Saint-Perdon* (Landes, Lot-et-Garonne), de *Pardulfum*. (Ce trait se retrouve aussi dans le domaine d'oïl.)

A la semitonique, *a* s'affaiblit en *e* dans *Saint-Sériès* (Hérault), d'*Aredium*, qui donne ailleurs *Saint-Izaire* (Aveyron), et *Saint-Yrieix* (Haute-Vienne), mais *Saint-Arey* (Isère). Devant palatale, il est passé à *ai*, puis à *ei* et *e*, dans *Saint-Setiers* (Corrèze), de *Sagittarium*, et *Saint-Mémin* (Dordogne), de *Maximinum*. L'e d'*Aeonium* donne *i* dans *Saint-Yvoine* (Puy-de-Dôme) ; celui d'*Eparchium* donne *i* dans *Saint-Cybard, Saint-Ybard* (Corrèze), *Saint-Ybars* (Ariège). Dans *Eumachium, eu* passe à *a* dans *Saint-Chamassy* (Dordogne).

67. Cf. A. Dauzat, *Etudes linguistiques sur la Basse-Auvergne* (Paris, 1897), p. 52, n. 1.

Eo passe à *a* dans *Saint-Lager* (Ardèche, Rhône), de *Leodegarium; Saint-Chaffrey* (Hautes-Alpes), de *Theofredum;* mais on a *Saint-Daunès* (Lot), de *Dionysium,* et *Saint-Nauphary* (Tarn-et-Garonne), de *Leofarium,* comme de *Leonardum* provient *Launart. U* semitonique devient *i* dans *Saint-Frichoux* (Aude, Hérault), de *Fructuosum. Au* est passé à *u* dans *Saint-Mury* (Isère), de *Mauricium.*

L'*a* final atone du Midi et du Poitou est partout passé à *e* sous l'influence française, mais *Saint-Acquitière* (Charente) de *Quitteria,* représente un *Sainta Quiteira* mal coupé.

CONSONNANTISME.

A l'initiale, l'*a* prosthétique, produit en gascon par la prononciation roulée de l'*r,* se retrouve dans *Saint-Armon* (Basses-Pyrénées), *Saint-Arroman* (Gers, Hautes-Pyrénées), de *Romanum,* et *Saint-Arroumex* (Tarn-et-Garonne), de *Remigium. S* sourde devient chuintante dans *Saint-Chels* (Lot), de *Celsum. F* en gascon était devenu *h;* d'où *Saint-Elix* (Haute-Garonne, Gers), de *Felicem,* et *Saint-Ost* (Gers), de *Faustum. C* palatalisé devant *a* donne *Saint-Chabrais* (Creuse), de *Caprasium,* mais ailleurs, il garde le son dur, même dans les régions du Midi où il avait pu passer à *ch* (en Dordogne, par exemple). *G* devant *a* s'est également palatalisé dans *Saint-Jal* (Corrèze), ailleurs *Saint-Gal* (Cantal, Lozère, Puy-de-Dôme), *Saint-Gaux* (Gironde), de *Gallum.* On notera que *gu* fut mis pour *g* dans *Saint-Guiral* (Tarn), *Saint-Guiraud* (Gers, Hérault), de *Geraldum. Th* germanique devient *ch* dans *Saint-Chaffrey* (Hautes-Alpes), de *Theofredum,* et *Saint-Chef* (Isère), pour *Saint-Chier,* de *Theuderium. J* passe à *y* dans *Saint-Yors* (Gers), de *Georgium,* et dans *Saint-Yaguen* (Landes), de *Jacobum.*

Intervocaliques isolées. — La nasale *n* tombe en gascon dans *Sainte-Christie* (Gers), de *Christina. P* passe régulièrement à *b* dans *Saint-Ybard* (Corrèze), d'*Eparchium. V* permute avec *b* dans *Saint-Abit* (Basses-Pyrénées), d'*Avitum. D,* qui est tombé dans *Saint-Oradoux* (Creuse), d'*Adoratorem,* dans *Saint-Goin* (Basses-Pyrénées), de *Gaudentium,* se palatalise et passe à *z* devant *i* dans *Saint-Bauzeil* (Ariège), *Saint-*

Beauzire (Haute-Loire, Puy-de-Dôme), de *Baudilium; Saint-Cizy* (Lot), de *Cidium; Saint-Ilpize* (Haute-Loire), d'*Elpidium; Sainte-Aulazie* (Tarn-et-Garonne), et *Sainte-Alauzie* (Lot), d'*Euladia*, pour *Eulalia; Saint-Frézal* (Lozère), de *Frodoaldum; Saint-Remège* (Ardèche), de *Remedium*, pour *Remigium*. *Saint-Gauzens* (Tarn), de *Gaudentium*, s'est formé sur *gauzir* < *gaudire*. En Limousin et en Quercy, *d* intervocalique tombe quelquefois et amène un *v* de transition conservé dans *Saint-Auvent* (Haute-Vienne), d'*Audoenum; Saint-Jouvent* (Haute-Vienne), de *Gaudentium; Saint-Palavy* (Lot), de *Palladium*. Dans *Saturninum, Saint-Sernin* ou *Saint-Cernin*, *t* est tombé comme dans *Caturcinum, Caersin, Quercy. Saint-Cougat*, déformation de *Cucufàt*, est devenu, au XVIIe siècle, *Saint-Couat* (Aude).

Groupes de consonnes conjoints. — *Petrum* donne *Saint-Peyre*. Dans *Saint-Pey* (Gironde), *Saint-Pé* (Haute-Garonne, Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Basses- et Hautes-Pyrénées), la voyelle d'appui et l'*r* qui suit ont disparu. *Pr* passe régulièrement à *br* dans *Saint-Cybranet* (Dordogne), de *Cyprianum* et le diminutif. Dans *Saint-Aunès* (Hérault), d'*Agnetem*, le *g* s'est vocalisé comme dans *saumier*, de *sagmarium*.

Groupes romans. — *C* se vocalise en *u* devant *m* dans *Saint-Jaume* (Var), *Saint-Jeaume* (Var, Vaucluse), de *Jacmum*, pour *Jacobum;* ou bien, il se confond avec la labiale: *Saint-Jammes* (Basses-Pyrénées). Un *d* de transition s'insère entre *n* et *r* dans *Saint-Ondras* (Isère), d'*Honoratum*.

Finales. — L'*n* tombe fréquemment dans le domaine provençal. Ainsi *Saint-Alby* (Tarn), *d'Albinum; Saint-Chamas* (Bouches-du-Rhône), d'*Amantium; Saint-Céré* (Lot), de *Serenum; Saint-Donis* (Drôme), de *Domninum; Saint-Mémy* (Tarn), de *Maximinum; Saint-Saby* (Aveyron), de *Sabinum; Saint-Saury* (Cantal), de *Severinum*. L'*l* final passe à *t* dans la région gasconne : *Saint-Marcet* (Haute-Garonne). L'*r* s'est amuï normalement dans *Saint-Oradoux* (Creuse), d'*Adoratorem* et dans *Saint-Amadou* (Ariège), d'*Amatorem*.

Accidents phonétiques.

L'aphérèse a atteint *Assisclum, Saint-Siscle* (Aude); *Eleutherium, Saint-Lattier* (Isère); *Evodium, Saint-Voy* (Haute-

Loire); *Hilarium, Saint-Lary* (Ariège, Haute-Garonne, Gers, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées); *Imiterium, Saint-Médier* (Gard).

Dans *Saint-Allyre* (Puy-de-Dôme), d'*Illidium*, et *Saint-Géry* (Dordogne), d'*Aegidium*, il y a eu dissimilation de *d* en *r*. Dans *Saint-Nauphary* (Tarn-et-Garonne), de *Leofarium*, dissimilation de *l* initial en *n*. Dans *Saint-Beauzire* (Haute-Loire, Puy-de-Dôme), de *Baudilium*, et dans *Saint-Araille* (Ariège, Haute-Garonne, Gers), d'*Eulalia*, dissimilation de *l* en *r*.

Il y a métathèse de l'*r* dans *Saint-Cricq*, de *Cyricum; Saint-Trys* (Rhône), de *Thyrrum; Saint-Tropez* (Var), de *Torpetem*, et dans *Saint-Sibournet* (Lot-et-Garonne), de *Cyprianum*, au diminutif. Il y a métathèse de syllabes dans *Sainte-Alauzie* (Lot), d'*Euladia*. *Aredium*, qui avait donné *Irezi*, est devenu *Saint-Izaire* (Aveyron), avec permutation des deux consonnes.

Un cas d'épenthèse de l'*r* se trouve dans *Saint-Drézéry* (Hérault), de *Desiderium*.

ESSAI DE PHONÉTIQUE DES NOMS DE SAINTS

b) *EN FRANÇAIS*

INFLUENCE DE *DOMNUS* ET DE *SANCTUS*.

Dans *domnum* employé proclitiquement, l'*o* traité comme semitonique a souvent passé à *a*, comme dans *Dammartin*, de *D. Martinum, Dampierre*, de *D. Petrum, Damphal* (Haute-Marne), de *D. Fidolum;* il s'est affaibli en *e* dans *Demuin* (Somme), de *D. Audoenum*, et a passé à *ou* dans *Doulevant* (Haute-Marne), de *D. Lupentium* et *Douriez* (Pas-de-Calais), de *D. Ricarium* (*D. Reiher* en 1137).

Le groupe *mn* a généralement subi l'assimilation progressive à *m;* d'où les toponymes commençant par *Dom-, Dam-*. Mais l'assimilation régressive à *n* se constate dans *Donnement* (Aube), de *D. Amandum, Donnemain* (Eure-et-Loir), de *D. Emanum, Dannevoux* (Meuse), de *D. Ipolitum, Dannemarie* (Doubs, Seine-et-Oise), *Donnemarie* (Haute-Marne, Seine-et-Marne), de *D. Maria*.

Domnus s'est souvent soudé au nom qui suit et a influencé son traitement normal. Il contribue à l'affaiblissement de la semitonique dans *Donnement*, d'*Amandum*, et *Donjevin*

(Meurthe-et-Moselle), de *Jovinum*. Après *domnum*, le vocable hagiographique subit des contractions : ainsi *Agericum* dans *Domprix* (Meurthe-et-Moselle), *Petrum* et le suffixe *-ittum* dans *Domprot* (Marne), *Ricarium* dans *Douriez* (Pas-de-Calais), *Stephanum* dans *Domptail* (Meurthe-et-Moselle, Vosges), *Symphorianum* dans *Dompcevrin* (Meuse), *Theodorum*, dans *Domsure* (Ain).

Dans *sanctum*, la vocalisation en *i* de la médiale *c* avait produit avec métathèse le fr. *saint*. L'élément palatal en a disparu quelquefois. *Saint* devenu *san(t)* a pu ainsi s'unir au vocable hagiographique et faire oublier la personne du saint. Ainsi *Saint-Beury* (Côte-d'Or) s'écrivait, au XIIIe siècle, *Senburri, Sanburré; Saint-Chéron, Sancheron*. Il en a été de même pour *Sancerre* (Cher), qui représente indubitablement *S. Satyrum*[68]; *Sancergues* (Cher), *S. Cyricum, Samans* (Ain), *S. Mames*, en 1285 *San Man*. *Sambin* (Loir-et-Cher), de *S. Albinum*, et *Samer* (Pas-de-Calais), de *S. Avulmarum* sont sortis altérés de la rencontre de deux consonnances difficiles, *San Au* et *San Ou*. *Sammarçoles* (Vienne), de *S. Martialem*, offre un cas d'agglutination de *sanctum* avec confusion de sons à la tonique.

Dans le domaine du français, *sanctus* a provoqué aussi les diverses pérturbations signalées pour le provençal. Chûte de la dentale initiale dans *Saint-Aurin* (Somme), pour *Saint-Taurin*, de *Taurinum; Saint-Yorre* (Allier), pour *Saint-Tiorre*, de *Theodericum; Saint-Urien* (Côtes-du-Nord, Eure) et *Saint-Euriel* (Côtes-du-Nord), pour *Saint-Turien, Saint-Turiel*, de *Turiavum*. Féminisation de *Scubiculum* dans *Sainte-Escobille* (Seine-et-Oise); de *Petrusium* dans *Sainte-Péreuse* (Nièvre). Masculinisation de *Eugenia* dans *Saint-Eugène* (Aisne). Sous l'influence d'une homophonie, le groupe *Saint-Mars*, issu de *Medardum*, est devenu *Cinq-Mars* (Indre-et-Loire).

INFLUENCE DE L'ACCENT.

Divers toponymes en *saint* proviennent d'anciens proparoxytons. Tels sont *Saint-Ay* (Loiret) et *Saint-Isle* (Mayenne), d'*Agilum; Saint-Basle* (Marne), *Saint-Bale* (Ardennes), *Dom-*

68. Cf. J. SOYER, *A propos de l'origine du nom de Sancerre*, dans *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, t. XXXII (1909), p. 143-148.

basle (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges), de *Basolum; Sainte-Barbe,* de *Barbara; Saint-Cyr* et ses variantes, de *Cyricum; Saint-Phal* (Aube, Loiret, Yonne), de *Fidolum,* antérieurement *Fedle, Falle* et *Fale; Saint-Geosmes* (Haute-Marne), pour *Jemmes,* de *Geminos; Saint-Masmes* (Marne), *Saint-Maixme* (Eure-et-Loir), *Saint-Mesmes* (Seine-et-Marne), de *Maximum; Saint-Parres* (Aube), de *Patroclum; Saint-Preuil* (Charente), de *Proculum; Saint-Rieul* (Côtes-du-Nord, Meuse), de *Regulum; Saint-Romble* (Cher), de *Romulum; Sancerre* (Cher), de *Satyrum; Saint-Seine* (Côte-d'Or, Nièvre), de *Secanum,* pour *Sequanum,* autrefois *Saint-Seigne; Saint-Xandre* (Charente-Inférieure), de *Senerium; Sainte-Verge* (Deux-Sèvres), de *Virgana.*

VOCALISME.

Saint-Pellerin (Eure-Loire, Manche) a conservé l'atone entravée de *Peregrinùm.* L'*u* atone en hiatus qui se joint à la tonique pour former diphtongue dans *Saint-Auvieux* (Orne), d'*Adalveum,* a disparu dans *Saint-Flovier* (Indre-et-Loire), de *Flodoveum,* et dans *Saint-Sauvier* (Allier), de *Silveum,* qu'il faudrait écrire *ié.*

En français, l'*a* tonique libre passe à *é*: *Saint-Privé* (Loiret, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne), de *Privatum. E* ouvert a donné *o* dans le dialecte bourguignon : *Saint-Jomes,* de *Geminos,* act. *Saint-Geosmes* (Haute-Marne), *Dombrot* (Marne), de *Brictium,* et *Domprot* (Marne), de *Petrum* et le suffixe *-ittum.* Il s'est diphtongué dans *Saint-Ciergues* (Haute-Marne), de *Cyricum. E* fermé devient régulièrement *oi* dans *Saint-Plazoir,* act. *Saint-Plaisir* (Allier), de *Placidium,* et dans *Saint-Voir* (Allier), de *Verum. O* ouvert se diphtongue en *ue, eu* dans *Sainte-Beuve* (Seine-Inférieure), de *Bova, Sainte-Preuve* (Aisne), de *Proba. Ferreolum* a donné *Saint-Fergeux* (Ardennes), *Saint-Ferjeux* (Doubs, Marne, Haute-Saône) et *Saint-Fargeau* (Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne), dans la région où *-olum* passe à *au. I* long passe à *o* dans *Saint-Elophe* (Vosges), d'*Eliphium. Au* devient régulièrement *o* : *Saint-Pol* (Finistère, Pas-de-Calais), de *Paulum,* mais l'influence étymologique a généralisé *Paul.*

Le suffixe germanique *-hari* est devenu *-ier,* puis *-er,* dans *Saint-Léger,* de *Leodegarium, Saint-Loyer* (Orne), de *Lotha-*

rium, Saint-Richer (Calvados, Seine-Inférieure), *Saint-Riquier* (Seine-Inférieure, Somme), *Douriez* (Pas-de-Calais), de *Ricarium*. Les formes savantes sont en *-aire*.

Devant nasale, *e* ouvert passait à *oi* en Champagne : d'où *Saint-Broing* (Côte-d'Or), *Saint-Broingt* (Haute-Marne, Haute-Saône), de *Benignum*. Ce son a été étendu par suite de l'analogie des sons *ei* et *ai* à *Saint-Epoin* (Marne), d'*Ispanum*.

Semitonique, *e* passe à *i* dans *Saint-Liesne* (Seine-et-Marne), pour *Lioine*, de *Leonium*. Le groupe *eu* donne aussi *i* dans *Saint-Yan* (Saône-et-Loire), d'*Eugendum*, *Saint-Yon* (Seine-et-Oise), d'*Eudonem*. Il donne *ié* dans *Saint-Liévin* (Pas-de-Calais), de *Leobinum; Saint-Liémer*, de *Leudomirum*, depuis *Saint-Lumier* (Marne). *Eu* passe à *o* dans *Saint-Offange* (Maine-et-Loire), d'*Euphemia; Saint-Osège*, d'*Eusebium*, devenu *Saint-Usage* (Aube, Côte-d'Or), *Saint-Usuges* (Saône-et-Loire), *Saint-Huruge* (Saône-et-Loire). Il reste dans *Sainte-Eusoye* (Oise), d'*Eusebia*.

La réduction des hiatus produits entre semitoniques et toniques, ou semitoniques seules, par la chûte des consonnes intervocaliques, a donné pour *a* : *Saint-Groux* (Charente), de *Gratulfum; Saint-Utin* (Marne), d'*Agustinum*, pour *Augustinum; Saint-Haon* (Loire), prononcé *An* par contraction de l'*a* nasal, d'*Abundium*. *Paternum* a donné *Saint-Pair* (Calvados, Manche), *Saint-Pois* (Manche), *Saint-Poix* (Mayenne).

Pour les autres voyelles, on a *Saint-Bel* (Rhône), de *Baudilium; Saint-Cloud*, de *Clodoaldum; Saint-Froult* (Charente-Inférieure), de *Fredulfum; Saint-Mards* (Aube, Eure, Seine-Inférieure), *Saint-Mard, Saint-Mars et Cinq-Mars*, de *Medardum; Saint-Molf* (Loire-Inférieure), de *Medulfum; Sainte-Thuise* (Aube), de *Theodosia*.

Le passage d'*e* à *a* devant *l* ou *r* se retrouve pour la tonique dans *Saint-Phal*, de *Fidolum; Saint-Parres*, de *Patroclem*, et pour la semitonique dans *Saint-Baraing* (Jura), de *Benignum; Saint-Fargeau*, de *Ferreolum; Saint-Varent* (Deux-Sèvres), de *Veranum*. On remarquera *Saint-Forgeot* (Saône-et-Loire) et *Saint-Forget* (Seine-et-Oise), de *Ferreolum*.

Enfin, la semitonique disparaît souvent entre explosive et liquide: *Saint-Blin* (Marne), *Saint-Broing, Saint-Broingt, Saint-Branchs* (Indre-et-Loire), de *Benignum; Saint-Vrain* (Marne, Seine-et-Oise), *Saint-Vran* (Côtes-du-Nord), de *Veranum*.

CONSONNANTISME.

A l'initiale, l'influence du type étymologique a réagi sur la palatalisation du *c* devant *a*. *Caprasium*, par exemple, a fourni en Bourbonnais, au XIIIe siècle, *Saint-Chivrès*, on attendrait en français *Chevrais*, conservé dans un lieu-dit du Cher, mais c'est *Saint-Caprais* qui s'est imposé dans l'Allier, le Cher et la Seine-et-Oise. *Caraunum* a donné *Saint-Chéron* (Eure, Eure-et-Loir, Marne, Sarthe, Seine-et-Oise), mais dans la même région, *Carilefum* a donné *Saint-Calais, Saint-Calez* (Sarthe). Dans l'Indre, *Carterium* donne *Saint-Chartier*.

Saint-Galmier (Ain, Loire) vient de *Waldomerum*, pour *Baldomerum*.

Les intervocaliques *d* et *t* sont tombés, donnant *Saint-Beury* (Côte-d'Or), de *Botericum; Saint-Boil* (Saône-et-Loire), *Saint-Bois* (Ain), de *Baudilium; Saint-Flovier* (Indre-et-Loire), de *Flodoveum; Saint-Loyer* (Orne), de *Lotharium; Saint-Paër* (Eure, Seine-Inférieure), de *Paternum; Saint-Rouin* (Meuse), de *Rodingum; Saint-Saëns* (Seine-Inférieure), de *Sidonium*, etc.

L'évolution normale de *b* intervocalique se retrouve dans *Damelevières* (Meurthe-et-Moselle), de *Leobaria*. *P* est devenu régulièrement *v* dans *Saint-Avold* (Moselle), et *Dannevoux* (Meuse), d'*Ipolitum* accentué sur l'antépénultième; *Doulevant* (Haute-Marne), de *Lupentium*. *F* devient *v* dans *Dompcevrin* (Meuse), de *Symphorianum*.

Les groupes *tr* et *dr*, latins ou romans, se réduisent à *r* : *Saint-Beury* (Côte-d'Or), de *Bot(e)ricum; Saint-Perreux* (Morbihan), de *Petrocum; Sainte-Perrine* (Oise), formée sur *Perrin*, dérivé de *Petrum; Saint-Père* (Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Loiret, Nièvre, Sarthe, Seine-et-Oise, Vendée, Yonne), de *Petrum; Sainte-Péreuse* (Nièvre), de *Petrusium; Saint-Parres* (Aube), de *Patroclem; Saint-Parize* (Nièvre), de *Patricium; Sancerre* (Cher), de *Sat(y)rum; Saint-Méry* (Seine-et-Marne), de *Med(e)ricum; Saint-Moran* (Ille-et-Vilaine), de *Mod(e)ramnum; Saint-Moré* (Yonne), de *Mod(e)ratum; Saint-Yorre* (Allier), de *Tioderium* pour *Theodericum*. *Br* et *pr* passent à *vr* : *Saint-Evroult* (Eure-et-Loir, Orne, Seine-et-Oise), d'*Ebrulfum; Saint-Epvre* (Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle), d'*Aprum*.

L appuyant, vocalisé en *u*, forme diphtongue avec la voyelle qui précédait: *Saint-Aubin*, d'*Albinum; Saint-Auprien* (Indre),

d'*Alpinianum; Saint-Baussant* (Meurthe-et-Moselle), de *Balsemium; Saint-Cloud,* de *Clodoaldum; Saint-Goussaud* (Creuse), de *Gondisaldum; Saint-Macoux* (Vienne), de *Maculfum; Saint-Menoux* (Allier), de *Menulfum; Saint-Pardoux* (Allier), de *Pardulfum; Saint-Rigaud* (Saône-et-Loire), de *Rigaldum; Saint-Vaury* (Creuse), de *Val(e)ricum.* L'*l* étymologique a été cependant rétabli dans un grand nombre de formes.

S appuyant est tombé régulièrement dans *Saint-Epin* (Oise), *Saint-Epain* (Indre-et-Loire), d'*Hispanum; Saint-Gelin* (Indre-et-Loire, Saône-et-Loire), de *Gislenum; Saint-Même,* de *Maximum; Saint-Utin* (Marne), autrefois *Eustin,* d'*Augustinum; Saint-Outrille* (Cher), d'*Austregisilum; Saint-Vandrille* (Orne), de *Vandregisilum; Saint-Conté* (Finistère), de *Contextum.*

Le groupe *qu* dans *Saint-Eulien* (Marne), d'*Aquilinum,* n'a gardé que l'élément labial, comme dans *aqua* donnent *ève.*

Dans *Saint-Baussange* (Aube), de *Balsemium; Saint-Offange* (Maine-et-Loire), d'*Euphemia; Saint-Menge* (Vosges), *Saint-Menges* (Ardennes), de *Memmium; Saint-Pouange* (Aube), de *Potamium;* la labiale *m* devient appuyante et *ye* se consonnifie et passe à *j,* comme dans *simium, singe.* Dans le groupe *b* ou *v* + *ye,* l'élément palatal passe à *j* et le *b* tombe: *Eusebium* donne *Saint-Eusoge* (Yonne), *Saint-Usage* (Aube, Côte-d'Or), *Saint-Usuges* (Saône-et-Loire), *Saint-Huruge* (*id.*). De même dans *Saint-Sauge* (Nièvre), de *Salvium.* On remarquera aussi qu'après *r, i* s'est consonnifié dans *Ferriolum, Saint-Ferjeux.*

Dans le groupe roman *m'l* d'*Herm(e)landum,* s'insère un *b* de transition : *Saint-Erblon* (Ille-et-Vilaine, Mayenne), *Saint-Herblon* (Loire-Inférieure) et *Saint-Herblain* (*id.*); de même, dans *Rom(u)lum, Saint-Rhomble* (Cher). Un *d* s'insère dans le groupe *nr* de *Sen(e)rium : Saint-Xandre* (Charente-Inférieure). Dans le groupe *c'b* de *Jac(o)bum, b* passe à *m,* donnant *Jaqueme,* d'où *Saint-James* (Allier, Loire-Inférieure, Manche, Seine) et *Saint-Jacques.*

Finale, l'*l* se vocalise par analogie dans *Saint-Angeau* (Charente), d'*Angelum; Saint-Marceau* (Ardennes, Loiret, Sarthe), de *Marcellum.*

Accidents phonétiques.

Saint-Ustre (Vienne) provient d'*Adjutor* et aurait dû donner *Aiutre.* Il y a dissimilation d'*r* en *l* dans *Saint-Phallier* (Seine-

et-Oise), de *Pharetrium;* de *n* en *l* dans *Saint-Blin* (Haute-Marne), de *Benignum; Saint-Sorlin* (Ain, Charente-Inférieure, Saône-et-Loire), de *Saturninum;* de *n* en *r* dans *Saint-Auprien* (Indre), d'*Alpinianum, Saint-Berain* (Saône-et-Loire), *Saint-Baraing* (Jura), *Saint-Broing* (Côte-d'Or), *Saint-Broingt* (Haute-Marne, Haute-Saône), *Saint-Branchs* (Indre-et-Loire), de *Benignum. Saint-Tricat* (Pas-de-Calais), vient de *Nicasium. S* s'est dissimulé en *r* dans *Saint-Huruge* (Saône-et-Loire), d'*Eusebium.*

Des métathèses de l'*l* et de l'*r* ont donné *Saint-Soupplets* (Seine-et-Marne), *Saint-Souplet* (Marne, Nord), *Saint-Supplet* (Meurthe-et-Moselle), *Saint-Supplix* (Seine-Inférieure), de *Sulpicium;* et *Saint-Prancher* (Vosges), *Saint-Brancher* (Saône-et-Loire, Yonne), de *Pancratium,* avec dissimilation d'*r* en *l* dans *Saint-Planchers* (Manche).

AUTRES PARTICULARITÉS DES NOMS PRÉCÉDÉS DE *SAINT*

SURVIVANCES MORPHOLOGIQUES.

Nous groupons ici les faits communs au provençal et au français. On sait que dans l'ancienne langue, il existait la déclinaison à deux cas des substantifs. Par analogie à la déclinaison masculine en *-us,* où le cas sujet prenait l'*s* flexionnel, cette lettre a été étendue au cas sujet de beaucoup de noms qui n'en comportaient pas à l'origine. Elle est restée dans un grand nombre de toponymes commençant par *saint : Saint-Bars, Saint-Chamans, Saint-Ceols, Saint-Colombas, Saint-Fergeux, Saint-Planchers, Saint-Romans, Saint-Witz.*

Le souvenir de la déclinaison en *-a, -ane* des noms féminins, est resté dans *Sainte-Barban* et *Sainte-Ouain,* tous deux au cas régime, et qui ont été depuis masculinisés en *Saint-Barbant* (Haute-Vienne) et *Saint-Ouen* (Vosges). La déclinaison masculine en *-o, -one* des noms masculins, a laissé les formes obliques : *Saint-Bresson* (Gard, Haute-Saône), *Saint-Brisson* (Loiret, Nièvre), de *Brictionem; Saint-Druon* (Nord), de *Drogonem; Saint-Hugon* (Isère, Savoie), de *Hugonem,* tandis que *Saint-Yves* représente le cas sujet de *Yvo, Yvonem.*

Mêmes traces de la déclinaison des noms en *-or, -ore* du type *imperator.* Le cas sujet est conservé dans *Saint-Ustre* (Vienne), d'*Adjutor; Saint-Vistre* (Marne), de *Victor.* Au contraire, c'est

le cas régime que représentent *Saint-Oradoux* (Creuse), d'*Adoratorem; Saint-Amadour* (Mayenne), d'*Amatorem; Dampvitoux* (Meurthe-et-Moselle), *Saint-Vidou* (Landes) et *Saint-Victour* (Corrèze), de *Victorem*. Cf. plus loin *Saint-Salvaire* et *Saint-Salvadour*.

Refaçons d'après la forme vulgaire.

Comme pour les autres noms de lieux, les transformations subies par les noms de saints passés en langue vulgaire ont eu leur répercussion sur la forme latine primitive. Les rédacteurs d'actes, auxquels elle échappait souvent ont, à leur gré, latinisé les formes vulgaires; ces refaçons se sont introduites dans les documents de caractère officiel, tels que les Catalogues hagiographiques et les pouillés ecclésiastiques, et ont engendré des confusions préjudiciables au souvenir hagiographique contenu dans le toponyme. On a eu, après *Domnum, Domna Petra* pour *Dompierre, Donna Manus* pour *Donnemain*, et *Doulevant* figure, par un véritable calembour, dans le pouillé du diocèse de Toul de 1472, comme *Dolosus Ventus !* Après *Sanctum*, on arrive à des créations déconcertantes comme *S. Aborreus* pour *Saint-Yorre, S. Electus* pour *Saint-Chély, S. Heredius* pour *Saint-Izaire, S. Mars* ou *S. Maritus* pour *Saint-Mart, S. Sergius* pour *Saint-Ciergue*. On a cru longtemps que *Saint-Beury* venait de *S. Baldericus; Saint-Auvent*, de *S. Audentius, Saint-Branchs*, de *S. Bracchio, Saint-Menge*, de *Dominicus*. Ces créations sont extrêmement nombreuses : il suffit d'en être prévenu pour se défier à juste titre de toutes les formes postérieures au XIIIe siècle et de se référer de préférence à celles que donnent les documents les plus anciens. Il est regrettable de constater qu'elles ont souvent le pas, dans des livres récents, sur le véritable thème étymologique.

Assimilations erronées.

Dans d'autres cas, les transformations subies en langue vulgaire par des noms de saints différents ont abouti à des résultats si approchants qu'il en est résulté de curieuses assimilations : *Aubin* peut convenir à *Albanus* ou à *Albinus, Amand* à *Amandus* et à *Amancius, Géry* à *Aegidius, Deside-*

rius et *Georgius*[69]. Le plus souvent, ces rencontres de consonnances plus ou moins voisines, ont eu pour résultat de supplanter le véritable saint. Ainsi *Saint-Ansbert* est devenu *Saint-Hubert* (Lot); *Saint-Cloud, Saint-Claude* (Loir-et-Cher); *Saint-Crésant,* de *Chrysanthus, Saint-Crescent* (Aude); *Saint-Cist,* de *Cyricum, Saint-Sixte* (Aude); *Sainte-Cérille,* de *Cericula, Sainte-Cécile* (Indre); *Sainte-Olaie,* d'*Eulalia, Saint-Eloi* (Ain); *Saint-Mart,* de *Medardum, Saint-Marc* (Côte-d'Or); *Saint-Memui,* de *Memorium, Saint-Mesmin* (Aude); *Saint-Luchain,* de *Lupianum, Saint-Lucien,* etc.

Noms doubles.

La toponymie n'offre que deux exemples de vocables doubles. *Dandesigny* (Vienne) est la contraction assez brutale de *dd. Abdon* et *Sennen,* les deux saints persans; *Saint-Georges-L'-Agricol* (Haute-Loire) rappelle *SS. Georgius et Agricola,* mais ce dernier nom pris pour un adjectif, a été joint au précédent à l'aide de l'article.

Noms collectifs.

Deux noms collectifs ont été conservés : *Sanctae Puellae* dans le Mas-*Saintes-Puelles* (Aude) — c'étaient deux vierges de Toulouse qui ensevelirent saint Saturnin après son martyre. *Saint-Geosmes* (Haute-Marne), actuellement au singulier, représente *Sancti Gemelli,* les Jumeaux de Cappadoce, Speusippe et Eleusippe.

Diminutifs et surnoms.

On trouve quelques toponymes en *saint* sous la forme du diminutif, avec le sens de *Petit-Saint-N.* Ainsi *Saint-Amancet* (Tarn), *Saint-Canadet* (Bouches-du-Rhône), *Saint-Cybranet* (Dordogne), *Saint-Sibournet* (Lot-et-Garonne), *Saint-Floret* (Puy-de-Dôme), *Saint-Gallet* (Indre), *Saint-Jeannet* (Basses-Alpes), *Saint-Jouannet* (Landes), *Saint-Louet* (Calvados, Man-

69. Cf. Ed. Cabié, *Rapports de saint Didier, évêque de Cahors, et de saint Didier, évêque d'Auxerre avec l'Albigeois,* dans *Annales du Midi,* t. VI (Toulouse, 1894), p. 401-419. *Saint-Léon-sur-Vézère* (Dordogne) vient de *S. Leontius.*

che), *Saint-Paulet* (Ariège, Aude, Gard), *Saint-Sevret* (Landes), *Saint-Victoret* (Bouches-du-Rhône).

A partir du XIIe siècle, beaucoup de ces noms ont été complétés par un adjectif qualificatif qui se rapporte la plupart du temps au caractère du pays: *-le-Pauvre, -le-Selvage,* de *silvaticum; -le-Vinos,* de *vinosum.* Mais aussi l'épithète précise une dévotion particulière. Ainsi *Saint-Aubin-le-Vertueux* (Eure), dans le sens de *miraculeux; Saint-Bonnet-l'Enfantier* (Corrèze), qui donne ou guérit les enfants; *Saint-Hilaire-le-Vouhis* (Vendée), de *votivum; Saint-Julien-le-Pèlerin* (Corrèze), où l'on se rend en pèlerinage; *Saint-Rémy-l'Honoré* (Seine-et-Oise). L'adjectif s'applique aussi à une ancienne représentation figurée du saint: *Saint-Denis-le-Vêtu* (Manche), *Saint-Martin-le-Pin* (Dordogne) pour *le Peint, de pictum.*

FORMES COMPOSÉES.

Dans certains toponymes composés, le nom du saint sert de déterminant à un nom de site ou de lieu habité. Tels sont devant *Mons : Dommartemont* (Meurthe-et-Moselle), *Saint-Alarmont* (Haute-Marne), *Saint-Hilairemont* (Marne), *Saint-Baslemont* (Vosges), *Saint-Germainmont* (Ardennes), *Saint-Remimont* (Meurthe). Devant *curtis : Saint-Deniscourt* (Oise). Devant *villa : Saint-Pierreville* (Ardèche). Devant *villare : Saint-Pierrevilliers* (Meuse).

On trouve aussi le nom du saint rattaché à une désignation topographique qui lui sert de complément. Ainsi *Saint-Péraville* (Nièvre), *S. Petrus ad Villam; Saint-Peravy* (Loiret), *S. Petrus ad Vicum; Saint-Peravy-la-Colombe* (*id.*), *S. Petrus ad vicum Columnam,* tous avec l'élision d'*e* final de *Père; Saint-Cybardeaux* (Charente), *S. Eparchius de Ilice.*

TOPONYMIE ET PSEUDO-SAINTS

Il faut retrancher des noms en *saint* quelques noms qui ne représentent pas un vocable hagiographique, tels que *Sainte-Adresse* (Seine-Inférieure), ainsi appelé à cause d'un promontoire qui guidait les marins allant au Havre; Braux-*Sainte-Cohière* (Marne), allusion possible à la Saint-Pierre-ès-liens;

Sainte-Imoges (Marne), souvenir probable d'une image de la Vierge, qu'on honorait en ce lieu.

Il en est de même de certains noms de lieu commençant par *Cem, Cen, Sem, Sen* ou *Sin,* et que cette homophonie initiale a contribué à assimiler à des noms commençant par *saint.* Cette méprise de graphie a provoqué de véritables supercheries hagiographiques. On trouve un *S. Bonus* pour *Saint-Boingt* (Meurthe-et-Moselle), un *S. Ebulus* pour *Saint-Eble* (Haute-Loire), un *S. Ingelbertus* pour *Saint-Inglevert* (Pas-de-Calais), un *S. Nascentius* pour *Saint-Nexans* (Dordogne).

Parmi ces toponymes figurent *Saint-Boès* (Basses-Pyrénées), pour *Semboys; Saint-Boingt* (Meurthe-et-Moselle), pour *Cembench; Saint-Cy* (Nièvre), pour *Saincy; Saint-Deneux* (Pas-de-Calais), de *Sendenodum; Saint-Douly* (Haute-Loire), pour *Sandelis; Saint-Dremond* (Vienne), de *Sidremum; Saint-Eble* (Haute-Loire), de *Centebla; Saint-Eny* (Manche), de *Centiniacum,* à rapprocher de *Saint-Aigny* (Indre), *Saint-Ignac* (Puy-de-Dôme), *Saint-Igny* (Rhône); *Saint-Inglevert* (Pas-de-Calais), pour *Saintingueweld; Sainte-Linge* (Puy-de-Dôme), pour *Sendelanges; Saint-Nom* (Loire-Inférieure), de *Cennonum; Saint-Oblas* (Isère), de *Sentolatum; Saint-Sauflieu* (Somme), pour *Sessaulieu; Saint-Nexant* (Dordogne), de *Senectianum; Saint-Polgues* (Loire), de *Sapolgo ?; Saint-Puy* (Gers), autrefois *Sempuy; Saint-Saud* (Dordogne), pour *Sensaut.*

Il semble falloir ajouter à cette liste *Sembadel* (Haute-Loire), difficilement rattachable à *S. Baudilius,* et *Sonthonnax* (Ain), qui ne vient pas de *S. Donatus,* mais répond à une formation en *-ati,* comme Oyonnax.

Ces parasites de notre nomenclature hagiographique mériteraient d'être enfin orthographiés officiellement d'après leur véritable origine.

INTÉRÊT D'UNE ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES NOMS PRÉCÉDÉS DE *SAINT*

Au cours de cette étude consacrée au souvenir des saints, on a surtout insisté sur l'intérêt linguistique des toponymes dans lesquels ils figurent. C'est sous cet aspect qu'ils ont été jusqu'ici plus particulièrement examinés. Plus récemment, on s'est avisé que leur position sur la carte, le souvenir pieux

qu'ils évoquent pouvaient offrir quelque intérêt pour les études d'histoire religieuse, et plus particulièrement en ce qui regarde les circonstances de l'établissement du culte dans une localité soit par l'initiative du saint dont elle porte le nom, soit par l'église régulière ou séculière qui l'honorait davantage et détenait ses reliques. Toutes les questions délicates qui touchent au développement et à la fixation du culte des saints, au choix ou aux substitutions de titulaires, à l'orientation de la piété d'une région donnée, aux influences géographiques et viographiques que permet de faire pressentir l'emplacement de tel nom précédé de *saint*, ne sauraient être posées à chacun d'eux sans profit pour l'avancement de la science. Les réponses fournies donneraient d'utiles repères aux érudits trop rares encore qui s'adonnent à la géographie hagiologique[70].

C'est de Bretagne que nous viennent les premiers travaux inspirés par cette interdépendance de l'hagiographie et de la toponomastique. Comme nous l'avons signalé, le beau livre de M. Largillière n'a pas seulement enrichi la science des noms de lieu bretons d'origine ecclésiastique. Il apporte une contribution des plus importantes à l'histoire du christianisme armoricain et, pourrait-on dire, à la psychologie particulière des saints de Bretagne. Il nous fournit, au reste, une méthode qui, quelque grandes que soient les différences qui séparent en cette matière la Bretagne de la France, pourrait être adaptée utilement aux conditions moins favorables de la toponymie française.

(*La fin en juillet.*)

Géraud LAVERGNE,
archiviste de la Dordogne.

70. Nous renvoyons le lecteur au travail du chanoine J. BURLET, *Le culte de Dieu, de la Sainte-Vierge et des Saints en Savoie avant la Révolution. Essai de géographie hagiologique* (Chambéry, 1922, in-8°, 352 p. et une carte). Compte rendu de M. V. CARRIÈRE, dans *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, t. VII (1921), p. 383-386.

Nous noterons pour mémoire l'intérêt que présenterait l'établissement par saints, d'un atlas hagiographique où seraient notés, avec la date de leur apparition, toutes les paroisses dont ils sont anciennement titulaires, et tous les lieux qui ont conservé leur nom. Jusqu'ici, les travaux de ce genre sont assez superficiels et ne tiennent pas compte des fréquentes homonymies de l'hagiographie. Cf. JOANNE, *Dictionnaire géographique et administratif de la France*, t. VI, cartes de répartition des noms des principaux saints; et J. BRUNHES, *Géographie humaine de la France*, p. 297 et suiv.